



Compte Rendu de la Réunion de la Commission Développement

Date : 18/11/2024 à 13h en visio

Présents : Patrice BARTHOUX, Jean-Philippe VIALAT, Frédéric DUFOUR,
Faddy VALLIER, Cloé PERROUD, Lucie REGHEM, Noé CHAUFFERIN

Absents : Carole VIALAT, Stéphanie MEINDER

La commission développement étant reconstituée, nous avons eu l'occasion de discuter des diverses actions à mettre en œuvre.

1. Sport Scolaire :

Grâce au travail réalisé par Roukia l'année dernière, nous disposons désormais d'une liste complète des contacts régionaux et départementaux des principales unions et fédérations impliquées dans le sport scolaire (UNSS, UGSEL, USEP, FFSU). Après avoir repris contact avec ces acteurs, notamment l'UGSEL, l'objectif est de renforcer les liens au niveau départemental avec le soutien des comités départementaux.

Suite à ces échanges, une idée clé a émergé : mettre en place une convention tripartite entre la Ligue Auvergne-Rhône-Alpes de Triathlon, les unions sportives dédiées au sport scolaire, et les comités départementaux. Cette convention permettra, à la demande ou sur proposition, d'apporter un soutien concret lors des organisations sportives : une personne de la Ligue, du comité départemental ou du club de triathlon le plus proche pourra intervenir.

Par ailleurs, pour la formation des jeunes officiels, la Commission Régionale

d'Arbitrage (CRA) pourra mobiliser un arbitre afin d'assurer une formation en amont, contribuant ainsi au développement des compétences des jeunes officiels.

En ce qui concerne le programme **“Savoir Rouler”* et **“Savoir Nager”*, ces initiatives sont éligibles aux subventions de l'ANS. Il est donc important de rappeler aux comités départementaux ainsi qu'aux clubs, via les différents canaux de communication (newsletters, réseaux sociaux, mails), qu'ils peuvent intégrer ces thématiques dans leurs actions.

2. Mixité :

Suite aux échanges sur ce sujet, il apparaît essentiel d'intensifier notre communication sur la mixité via nos différents canaux (newsletters, réseaux sociaux, mails).

Il est également nécessaire de relancer les clubs concernant la désignation d'un référent mixité au sein de leur structure. Ces référents jouent un rôle clé en étant nos interlocuteurs privilégiés pour diffuser et relayer les actions en faveur de la mixité dans les clubs. Nous devons donc recontacter les référents déjà actifs et veiller à maintenir des échanges réguliers, avec au moins deux visioconférences par trimestre.

En ce qui concerne les organisations et le label Mixité, Noé prendra contact avec celles qui remplissent certains critères mais n'ont pas encore adhéré à ce label. Une communication renforcée autour de ce label est également nécessaire pour accroître sa visibilité et son adoption.

Après avoir pris contact avec les licenciées féminines de la Ligue afin de mieux comprendre les freins qu'elles rencontrent, ainsi que leurs attentes et leurs souhaits pour un stage féminin en 2025, il sera nécessaire de définir une date et un lieu adaptés pour organiser cet événement.

3. ParaTriathlon :

La Ligue, en tant que leader du paratriathlon en France, prévoit l'organisation d'un stage

dédié au paratriathlon pour l'année 2025. Ce stage se tiendra à Hauteville, idéalement en avril ou mai. Il est également important de renforcer la communication autour du label Accessible et de concevoir un calendrier recensant les épreuves labellisées. Ce calendrier sera diffusé aux paratriathlètes de la région.

Un questionnaire sera intégré au dossier technique 2025, incluant des questions spécifiques sur les critères du label. Les réponses des organisateurs permettront de créer un fichier consultable sur le site internet et partagé avec les paratriathlètes.

Concernant le séminaire paratriathlon, Noé a réalisé un compte rendu synthétisant les principaux changements prévus pour 2025 :

- *Bilan positif* : augmentation de 12 % des licences paratriathlon au niveau national.
- *Nouveau site FFTRI* : une plateforme dédiée au paratriathlon est désormais accessible via le site de la Ligue, rubrique Paratriathlon.
- *Nouveau label para-accueillant* : un système d'étoiles, similaire à celui des écoles de triathlon, sera proposé aux clubs en fonction de critères spécifiques. La FFTRI communiquera prochainement à ce sujet.
- *Évolutions pour le challenge des ligues* :
 - Valorisation des jeunes athlètes.
 - Autorisation pour la catégorie PTS7 de concourir en tandem.
 - Participation d'athlètes de l'Équipe de France.
 - Organisation d'un moment convivial entre ligues lors de l'édition 2025.

Ces initiatives visent à soutenir le développement du paratriathlon et à valoriser l'engagement des clubs et des athlètes.

Une nouvelle date de réunion sera fixée dans le courant du mois pour aborder les autres sujets en attente.

FIN DE RÉUNION : 14H20

